



ETOILE RIEZ VIE BASKET

Le Fenouiller
St Gilles Croix de Vie
St Hilaire de Riez



Inscription Saison 2023-2024

PREMIÈRE INSCRIPTION ou RENOUELEMENT DE LICENCE :

- Inscription en ligne via e-Licence envoyé par la FFBB via le secrétariat de l'ERVV
- Certificat médical complété par votre médecin (à scanner puis à télécharger sur e-Licence) ou questionnaire médical (*Le certificat médical n'est plus exigé pour **les mineurs**, sauf en cas de surclassement ; pas de changement pour les majeurs, le certificat médical a une durée de 3 ans*)
- Une pièce d'identité est requise pour les + de 18 ans

TARIFS : (adhésion + licence + Assurance option A)

U5 – U7 ⇒ **90 €** / U9 – U11 ⇒ **120 €** / U13 – U15 ⇒ **160 €** / U17 – U18 ⇒ **180 €**

U20 jouant en Senior ou Senior niveau départemental ⇒ **180 €**

U20 - Senior niveau régional et national ⇒ **220€**

Une MAJORATION DE 15 euros s'appliquera sur le prix de la licence si le renouvellement n'est pas envoyé pour le 15/07 inclus (sauf pour les catégories U5/U7 ou si le renouvellement de la licence nécessite un certificat médical)

Nb : pour les catégories U17/U18/Séniors, 20 euros de billets de tombola sont ajoutés au prix de la licence. En cas de vente de vos billets de tombola, vous garderez le produit de la vente du premier carnet

Joueur en loisir : **80€**

Coach et/ou dirigeant joueur : **70€**

Dirigeant : **50€**

Arbitre officiel/OTM : **gratuit**

Coach non-joueur ou parent responsable d'équipe : **gratuit**

Règlement possible :

- Par carte bancaire via HelloAsso (possibilité de payer en une plusieurs fois)
- Par chèque, possibilité de régler en plusieurs fois (inscrire les dates d'encaissement au dos des chèques à l'ordre de l'ERVV)
- Les chèques vacances sont acceptés.

Les chèque(s) sont remis dans une enveloppe au nom et prénom du licencié et à adresser à :

Matthieu TRICHET, 13 rue Paré à virer 85800 STGILLES CROIX DE VIE

La licence une fois envoyée au comité et réglée ne sera en aucun cas remboursable (blessure, arrêt du joueur, etc...)

RÉDUCTIONS : -10 € par licencié de la même famille à compter du deuxième inscrit payant.

Soit la 1^{ère} licence à plein tarif et les suivantes à -10 € la 2^{ème}, -15 € la 3^{ème}, -20 € la 4^{ème} ...

Pour toute demande, contacter Matthieu TRICHET au **07 69 80 12 37** ou etoilieriezviebasket@gmail.com

Toute inscription en cours de saison signifie que le licencié ne sera pas prioritaire s'il y a trop de joueurs dans sa catégorie.

ETOILE RIEZ VIE BASKET

13, rue paré à virer - 85800 Saint Gilles Croix de Vie

etoilieriezviebasket@gmail.com - www.ervv.fr

07 69 80 12 37



ETOILE RIEZ VIE BASKET

Le Fenouiller
St Gilles Croix de Vie
St Hilaire de Riez



Inscription Saison 2023-2024

L'adhésion à l'ERVB engage le licencié à respecter le règlement intérieur et à participer activement à la vie du club (arbitrage, table de marque ...).

Le paiement de la cotisation est **OBLIGATOIRE**.

ENTRAÎNEMENTS :

- Chaque joueur est tenu de participer aux entraînements collectifs. Un entraînement commence lorsque l'entraîneur est dans la salle. Il importe donc que les parents qui viennent conduire les jeunes s'assurent de sa présence. Toute heure d'entraînement ne sera perçue comme salle de garderie !
- Le joueur est placé sous la responsabilité de l'entraîneur à partir de l'heure du début de l'entraînement jusqu'à la fin de celui-ci.
- Tout joueur perturbant l'entraînement pourra être sanctionné.
- En cas d'indisponibilité, le joueur ou ses parents préviennent l'entraîneur dès que possible.

COMPÉTITIONS :

- Pour un match à domicile, chaque joueur doit être présent au moins une demi-heure avant le début de la rencontre.
- Pour un match en déplacement, l'horaire doit être respecté. Les départs se font salle de la Faye, salle de la Vie ou du Fenouiller. L'horaire donné est l'horaire de départ de la salle. Les déplacements seront assurés par les parents à tour de rôle.
- En cas d'indisponibilité, le joueur ou ses parents doivent prévenir le responsable d'équipe et le coach le plus tôt possible.

ÉQUIPES :

- Les entraîneurs et les coaches sont responsables de la composition des équipes en début de saison. Ils peuvent modifier ces équipes en cours de championnat. Les parents devront respecter le choix des entraîneurs ainsi que celui des coaches.
- Un joueur peut être amené à jouer dans plusieurs équipes de la même catégorie en fonction des effectifs.

ATTITUDE SUR ET AUTOUR DU TERRAIN :

- Licenciés et parents sont tenus d'observer en toutes circonstances une attitude sportive. Ils ne doivent pas oublier de respecter les officiels, les adversaires, les différents partenaires ainsi que les règles du jeu.
- Chaque licencié du club est tenu de respecter les locaux et les véhicules de transport.
- Pendant les matchs et entraînements, les joueurs abandonneront l'usage de leur téléphone.

CONVOCATION POUR UNE FONCTION OFFICIELLE :

- A la demande du responsable des plannings, le licencié doit répondre présent à une convocation d'arbitrage, de table de marque ou de responsable de salle.
- Il doit être présent 15 minutes avant l'heure prévue de la rencontre.
- Dans le cas d'une indisponibilité, il doit trouver personnellement un remplaçant et le signaler en répondant à l'email de convocation.
- Les parents pourront aussi être sollicités pour tenir la table de marque, arbitrer ou être responsable de salle...

SANCTIONS :

- Les licenciés qui ne respecteront pas cette charte se verront infliger des sanctions décidées par le bureau de l'ERVB.

DROIT A L'IMAGE :

- En m'inscrivant, j'autorise la prise et l'utilisation d'images et d'enregistrements par le club « Etoile Riez Vie Basket » ou son mandataire. En cas de refus, je m'engage à le signaler au bureau du club.

Ce règlement se veut le symbole de la solidarité et de la dynamique qui doit animer tous les membres de l'ERVB, chacun doit se sentir libre d'y adhérer et de le respecter.

Il est impératif que chacun d'entre nous se responsabilise pour une meilleure marche du club.

Le bureau de l'ERVB

ETOILE RIEZ VIE BASKET

13, rue paré à virer - 85800 Saint Gilles Croix de Vie
etoileriezviebasket@gmail.com - www.ervb.fr
07 69 80 12 37